

Les communautés chrétiennes de base au Burkina Faso

LES CCB (communautés chrétiennes de base) ont vu le jour dans les années soixante en Amérique latine. Elles s'inspiraient de l'expérience des toutes premières communautés chrétiennes, où annonce, célébration et attitudes de vie se rejoignent dans un témoignage communautaire. C'est de la pratique même de ces CCB ou CEB (communautés ecclésiales de base), latino-américaines qu'a surgi la fameuse « théologie de la libération ». En 1979, à Puebla, les évêques d'Amérique latine ont reconnu et avalisé l'action et l'idéologie de ces communautés, en choisissant « *d'accompagner les couches sociales les plus démunies du sous-continent dans la prise en charge de toute leur vie* ». En prenant cette option pour les communautés de base, l'ensemble de l'Eglise latino-américaine est donc devenu un puissant adversaire de la dictature, puis l'un des principaux artisans de la démocratisation. En effet, beaucoup de spécialistes de l'Amérique latine s'accordent à penser que l'action et la réflexion menées au sein des communautés chrétiennes de base sont à l'origine de l'émergence d'une vraie société civile.

Mais si tout le monde a entendu parler de l'expérience latino-américaine, force est de constater que les CCB africaines sont beaucoup moins connues, alors qu'au cours de la décennie 1970-1980, la très grande majorité des Conférences épiscopales d'Afrique a opté pour une pastorale des communautés chrétiennes de base.

Une stratégie de survie pour l'Eglise

C'est en 1971 que l'Eglise voltaïque décide de mettre en place, à titre expérimental, les premières communautés chrétiennes de base. En 1973, lors d'un séminaire sur « *l'évaluation et l'orientation de l'action de l'Eglise pour le développement en Haute-Volta* », elle confirme son engagement dans ce sens puisqu'il y est décidé « *de la constitution et de la consolidation de communautés chrétiennes pleinement responsables de leur foi et de son expression* ». En 1975, le 75^e anniversaire de l'évangélisation de la Haute-Volta est l'occasion de constater un certain « essoufflement » de la communauté chrétienne, que n'épargnent pas le retour du paganisme, un certain matérialisme pratique, une marginalisation de la foi, même un certain individualisme. Pourtant, en 1977, l'Eglise voltaïque adopte définitivement une pastorale basée sur les CCB.

Aujourd'hui, les CCB sont donc considérés, au moins en théorie, comme la base de l'Eglise burkinabè. Elles élisent des représentants qui participent aux décisions de la paroisse, tant au niveau de la liturgie ou de la catéchèse que de l'action sociale. Les agents pastoraux ont pour principale mission d'encadrer et de soutenir les communautés, mais sans agir à leur place. Ainsi, le catéchiste doit être l'animateur de la CCB ; il est là pour l'aider à prendre sa carrure d'adulte et veiller à ce qu'un jour

elle soit capable de jouer son rôle de facteur du développement. De même, un certain nombre de congrégations religieuses locales se mettent au service des CCB. Enfin, les prêtres sont invités à se convertir à ce type autre d'Eglise ; ils doivent réapprendre l'humilité et devenir les serviteurs des CCB.

Quelle que soit la réalité effective des CCB, cette option a été l'occasion pour l'Eglise burkinabè d'une double conversion : « *conversion sociologique (vers la base) et spirituelle (critiquer l'aspect non sérieux de bien de nos entreprises ecclésiastiques, de nos modèles ou méthodes d'action)* » (1). Elle a introduit dans la structure fortement hiérarchisée de l'Eglise des éléments de fonctionnement démocratique. Un tel choix ne peut être négligeable.

Mais ce n'est pas par souci d'accorder plus de poids aux laïcs que l'Eglise voltaïque, comme l'ensemble des Eglises africaines, a opté pour une pastorale des communautés de base, mais bien plutôt parce que l'adoption d'une telle pastorale s'est révélée nécessaire pour la survie même de l'Eglise catholique sur le continent.

Tout d'abord, il faut rappeler que la plupart des pays africains sont très étendus géographiquement et que les catholiques, s'ils sont souvent peu nombreux, y restent largement dispersés. Or, les Eglises locales n'ont pas les moyens d'entretenir un personnel pléthorique et les paroisses ont souvent la taille d'un diocèse européen. Même si les prêtres déplacent le lieu des offices religieux tous les dimanches, un villageois n'aura souvent l'occasion d'assister à la messe qu'une fois par mois. Certes, la présence des catéchistes permet aux chrétiens de bénéficier d'un encadrement religieux dans le village même, mais

ceux-ci ne sont pas assez nombreux pour être présents partout. Or, la mise en place des CCB implique que « *toute la communauté est responsable du rayonnement apostolique de sa foi dans son milieu de vie* » (2). Confier à la communauté la responsabilité de sa foi permet donc à l'Eglise d'entretenir une religiosité et des pratiques chrétiennes fortes avec peu de prêtres.

D'autre part, l'adoption d'une pastorale des CCB permet à l'Eglise d'entrer dans la « concurrence communautaire ». En effet, l'Eglise a longtemps suscité des conversions individuelles. Mais une telle stratégie contribuait à couper les catholiques de leur famille et des solidarités traditionnelles. Ainsi isolés, les nouveaux convertis demeuraient très fragiles et les échecs étaient nombreux. Les communautés chrétiennes constituent une réaction contre ce choix pastoral du salut individuel. Leur mise en place permet désormais aux Burkinabè de se sentir parfaitement chez eux « *parce qu'ils y retrouvent leur culture, leur sensibilité, leur type de pensée, leur conception de la vie et de la communauté* » (3). De plus, en insérant le catholique dans une communauté, l'Eglise est désormais plus à même de lutter contre l'extension de l'islam ou de certaines Eglises protestantes et contre le retour des pratiques animistes, religions qui ont toujours accordé une grande place à la dimension communautaire.

Enfin, et surtout, les CCB sont rapidement apparues comme pouvant devenir le lieu privilégié de

(1) Intervention de Mgr Anselme Sanon à la session pastorale de Bobo-Dioulasso, le 15 septembre 1975.

(2) Presbytérium 1982, Diocèse de Ouahigouya, du 24 au 31 janvier 1982.

(3) BEL, *Communautés chrétiennes et promotion humaine*, Ouagadougou, du 27 au 30 décembre 1975.

l'inculturation. Dès le début des années soixante, en effet, le catholicisme a été en butte aux critiques de nombreux théologiens africains. Ceux-ci lui reprochaient d'être resté une religion étrangère dans la mesure où son expression continuait à être fortement marquée par la culture occidentale. Les Eglises locales se sont donc appliquées à rechercher les moyens de leur « africanisation ». Cela signifiait qu'elles devaient essayer, dans un premier temps, de dépouiller la pratique religieuse de ses éléments extérieurs, pour n'en garder que l'essence. Mais il leur fallait également, dans un second temps, discerner dans la culture traditionnelle africaine les éléments qui pouvaient être conservés de ceux qui s'opposaient à une véritable pénétration de l'Évangile. C'est dans cette seconde phase que se réalise l'inculturation de la foi. Dès le Concile Vatican II, l'Église catholique a reconnu et mis en cause le caractère éminemment ethnique du christianisme pratiqué jusqu'alors. Et le Pape Paul VI déclara, lors de son voyage à Kampala, en 1967 : « *Il faut que l'Africain, en devenant chrétien, n'ait plus à se renier lui-même* ». Le principe d'une africanisation du christianisme a donc été rapidement accepté, mais sa mise en œuvre restait problématique. Elle supposait, en effet, un travail de recherche considérable tant sur le christianisme que sur les valeurs africaines. Les théologiens se sont attelés à ce travail d'investigation. Mais il est vite apparu qu'ils n'étaient pas forcément les plus qualifiés pour conduire des recherches sur la culture africaine. C'est pourquoi, on a finalement confié aux CCB le soin de rechercher elles-mêmes les expressions adaptées à leur foi « *car, étant plus proches des problèmes, vous êtes plus*

à même d'élaborer des éléments de réponse » (4).

Les communautés de base burkinabè, et africaines en général, correspondent donc à une initiative émanant des conférences épiscopales, et non des laïcs. Elles visent à approfondir la foi des catholiques et à susciter de nouvelles conversions. Elles relèvent donc bien d'une stratégie de survie imposée, plus ou moins autoritairement, par une hiérarchie soucieuse de la pérennité de son institution.

Nul doute que les évêques africains se soient inspirés de l'expérience latino-américaine. La mise en place des CCB ou CEB sur le sous-continent américain avait en effet contribué, et pour les mêmes raisons qu'en Afrique, à revivifier une Église largement coupée de sa base (5). Mais l'initiative était venue des laïcs, et l'Église institutionnelle n'avait fait, finalement, que légitimer un système déjà existant.

Imposées par la hiérarchie, les CCB africaines ne peuvent donc pas avoir la même portée que leurs homologues d'Amérique latine. D'autant que les évêques burkinabè ont affirmé clairement leur volonté de substituer à la théologie de la libération une théologie de l'inculturation : « *Ce ne sont pas d'abord les problèmes sociaux, politiques, économiques, etc., ... qui colorent les CCB. C'est le problème de l'inculturation* » (6).

Pour autant, cela ne signifie pas que l'Église burkinabè n'a attribué aucune mission de caractère social ou économique aux CCB. Mais

(4) *Lettre des évêques à l'occasion du 75^e anniversaire de l'évangélisation de la Haute-Volta*, Ouagadougou, Ed. Presses africaines, 1975, p. 25.

(5) F. Bergeron, *Les communautés de base au Brésil*, mémoire de maîtrise de Sociologie, Université Bordeaux II, 1987, pp. 31-32.

(6) Presbytérium 1982, *op. cit.*

cette mission n'a pas donné les résultats escomptés.

Une portée sociale encore limitée

Pour consolider sa position en Afrique, l'Eglise s'est donc attachée à mettre en place des structures visant à approfondir une foi restée jusque-là assez superficielle. Pour cela, les communautés de base doivent contribuer à une véritable pénétration de l'Evangile dans tous les secteurs de la vie. C'est pourquoi, la communauté chrétienne de base a finalement une triple mission à remplir :

« 1) C'est le premier noyau ecclésial responsable de la foi qu'elle reçoit, diffuse, selon la loi du partage, et exprime selon sa culture.

2) C'est la cellule initiale de structuration ou d'organisation ecclésiale et le foyer d'évangélisation.

3) C'est le facteur de promotion humaine et de développement » (7).

Cette définition de la communauté chrétienne montre clairement que la mission socio-économique des CCB peut être considérée comme étant aussi importante que son rôle d'évangélisation ou de lieu d'inculturation de la foi. D'ailleurs, « un travail solide dans le domaine du développement, où l'on recherche la promotion de grandes valeurs humaines, comme la justice, l'entente ou la solidarité, est considéré comme une forme d'évangélisation » (8).

L'Eglise burkinabè a voulu, par ailleurs, donner aux CCB les moyens de remplir une telle mission. C'est pourquoi, elle affirmait dans ses options fondamentales pour un nouveau départ :

« Nous décidons d'organiser dans nos diocèses respectifs et même à l'échelon du pays, un service de for-

mation populaire et d'alphabétisation en langue nationale. Ce faisant, nous poursuivons un double but :

a) contribuer à la promotion humaine des plus humbles qui n'auraient pas eu accès aux bienfaits de l'école classique ;

b) permettre aux sujets de notre catéchèse de pouvoir s'alimenter directement, par la lecture, aux sources de la parole révélée. (...) Que notre catéchèse soit en outre éducative, qu'elle apporte, à la lumière de l'Evangile, une réponse aux questions des Voltaïques de notre temps sur leurs joies, leurs peines, sur le sens de leur vie privée ou publique, de leurs activités économiques ou politiques » (9).

L'organisation hiérarchique et pyramidale de l'Eglise catholique a longtemps cantonné le croyant burkinabè dans le rôle de simple consommateur de la religion, donc dans une attitude très passive. En favorisant la formation des laïcs et l'adoption d'une catéchèse basée sur la « responsabilité créative » de ceux-ci, la pastorale des communautés de base semble vouloir renverser complètement de telles pratiques : elle invite désormais les laïcs à agir.

D'ailleurs, certains services d'Eglise burkinabè s'emploient à favoriser ces prises de responsabilité. C'est le cas de la Caritas nationale qui a calqué son organisation sur les nouvelles structures de l'Eglise. Désormais, tous les projets, toutes les micro-réalisations doivent être l'expression d'une initiative exprimée au niveau de la communauté de base. La Caritas a également financé, dans certaines paroisses, l'alphabétisation et la formation

(7) Intervention de Mgr Anselme Sanon..., *op. cit.*

(8) BEL Communautés chrétiennes et promotion humaine, *op. cit.*

(9) Conférence épiscopale, *op. cit.*

des chrétiens. De même le BEL (Bureau d'études et de liaisons), service chargé de définir la philosophie du développement de l'Eglise burkinabè, a, depuis sa création en 1973, placé les communautés chrétiennes au centre de ses préoccupations. Actuellement, il s'emploie à former les responsables de CCB de façon à faire de celles-ci des groupes véritablement agissants.

On le voit donc, les communautés de base africaines ne sont pas si éloignées, dans leur esprit, des CCB latino-américaines. Elles aussi « *entreprennent la difficile démarche qui consiste à passer de la religion magique à la religion critique* » (10). Et cette analyse de L. Boff semble leur convenir à la perfection :

« *La réflexion critique qui se fait jour consiste à ne plus considérer comme fatale la misère... Ce n'est pas simplement la volonté de Dieu ou une réalité naturelle : les membres des CEBs détectent les mécanismes qui la produisent, ses agents, les stratégies de domination* » (11).

Pourtant, les communautés de base restent largement inopérantes au Burkina, notamment au niveau socio-économique. Tout d'abord, les CCB devaient consister, au moins en théorie, en des groupes d'une cinquantaine d'individus. Nous avons vu, en effet, que la cohésion sociale de la communauté conditionnait l'entrée de l'Eglise dans ce que nous avons appelé la « concurrence communautaire ». Or, actuellement, elles rassemblent beaucoup plus de personnes, ce qui nuit à leur fonctionnement et réduit leur dimension communautaire. L'appellation de « communauté chrétienne de base » recouvre en fait des réalités sociologiques diverses. C'est parfois un bureau, parfois des chrétiens dispersés dans plusieurs quartiers, parfois une petite communauté de vie.

Selon les cas, la CCB privilégie donc l'aspect administratif, structurel ou pastoral de sa mission. De plus, si l'on constate qu'il y a eu transfert effectif d'éléments catéchétiques ou liturgiques vers les CCB, beaucoup de communautés déclarent ne pas avoir d'engagements dans le domaine socio-économique. Et dans les communautés qui ont une activité socio-économique, il y a une large tendance à réduire la participation locale au domaine matériel, avec une large part aux travaux d'investissement humain (12). Les CCB burkinabè sont donc loin d'avoir concrétisé tous les espoirs que l'Eglise catholique avait placés en elles.

Certes, une part de l'échec peut être imputée aux populations elles-mêmes. Les responsables de la Caritas ou du BEL se plaignent souvent du fait que les populations refusent de prendre des responsabilités, notamment en matière de gestion. Cependant, il est loisible de constater que dans les paroisses où un réel effort de formation et d'animation a été fait, les gens sont plus enclins à accepter des responsabilités et les communautés sont plus vivantes.

Car, sans une pastorale appropriée, comment les populations pourraient-elles comprendre que les CCB ne sont pas un nouveau nom donné à une réalité déjà ancienne ? Comment pourraient-elles soudain sortir de leur attitude passive pour prendre des initiatives et des responsabilités ? Or, il semble que dans la plupart des paroisses, les

(10) P. Bergeron, *op. cit.*, p. 36.

(11) L. Boff, *Eglise en genèse : les communautés de base réinventent l'Eglise*, Paris, Ed. Desclée, 1978.

(12) Résultat d'une enquête effectuée par le BEL auprès des CCB, en 1983.

prêtres, les religieux, et même les catéchistes n'aient pas fait l'effort de conversion nécessaire à la mise en place effective des CCB. Nombreux sont les prêtres qui continuent, en effet, à pratiquer une pastorale héritée d'avant le Concile, au lieu de la pastorale de « responsabilité créative ». Les agents pastoraux restent méfiants vis à vis des populations et continuent d'assurer, dans la majorité des cas, les tâches de gestion et de direction des projets socio-économiques. En fait, la participation des CCB n'est souvent qu'un simple appendice destiné à obtenir des financements extérieurs. C'est particulièrement clair au sein de la *Caritas*, où les projets sont très souvent élaborés par l'aumônier paroissial, qui reste le seul à savoir lire et écrire.

Il faut noter, également, que les agents pastoraux continuent souvent d'opposer promotion humaine et évangélisation. Plus précisément, on a constaté que les prêtres non Africains cherchent plutôt une promotion humaine des groupes avec lesquels ils travaillent et les prêtres Africains, plutôt une évangélisation directe. Cette constatation a été faite en 1975, lors d'un séminaire organisé par le BEL. Rien ne permet d'affirmer qu'elle reste vraie. Pourtant, les prêtres Africains étant désormais les plus nombreux, cela permettrait d'expliquer pourquoi le transfert des compétences a pu se faire au niveau liturgique et catéchétique et pas au niveau de l'action sociale. Notons, du reste, que les évêques burkinabè mettent désormais l'accent sur les tâches d'évangélisation et d'inculturation des CCB et négligent leur mission de promotion humaine. De plus, un grave conflit oppose actuellement le BEL à la Conférence épiscopale, celle-ci lui reprochant son

manque de docilité et son « caractère subversif ». Or, cet organisme n'a jamais fait qu'appliquer les options fondamentales de l'Eglise, notamment en ce qui concerne la mission sociale des CCB. Ce qui tendrait à prouver que les évêques ont désormais décidé de revenir à des positions plus conservatrices.

Ce qui différencie fondamentalement les expériences africaine et latino-américaine, c'est donc précisément le comportement du clergé. Alors qu'en Amérique latine, les prêtres, puis les évêques dans leur majorité, ont soutenu les CCB jusque dans leurs positions sociales et politiques, en Afrique, prêtres et évêques voudraient cantonner les communautés de base à un rôle strictement religieux.

En fait, tout se passe comme si la majeure partie de la hiérarchie et du clergé voulait désormais empêcher la croissance de communautés qu'ils ont pourtant contribué à implanter. Car, ce n'est pas tant la portée sociale ou politique des communautés de base qui effraie le clergé burkinabè mais bien la remise en cause de son pouvoir que suppose la croissance des CCB. Contrainte de mettre en place une pastorale de communautés de base pour sauver l'Eglise, la hiérarchie lutte actuellement pour son propre pouvoir. C'est pourquoi elle n'a pas su faire l'effort de prodiguer une éducation à la base. Les CCB burkinabè ne constituent donc actuellement qu'une subdivision de plus dans la structure pyramidale de l'Eglise.

Pourtant, le mouvement est lancé. Des leaders chrétiens ont émergé, que le BEL s'emploie à former. Certains prêtres se « convertissent » à la pastorale de la responsabilité créative. De véritables communautés de base existent déjà,

qui contribuent à la naissance d'un tissu associatif à leur humble niveau. La question est désormais de savoir combien de temps la hiérarchie pourra encore demander aux communautés de base de pren-

dre en charge l'inculturation et l'évangélisation, sans accepter de partager son pouvoir.

Florence Boillot

L'ethnisme au Burundi : tragédies et propagandes

Dans son numéro 37 (mars 1990), Politique africaine a publié un texte de F. Reyntjens intitulé « Du bon usage de la science : l'école historique burundo-française », dans lequel l'auteur critique l'ouvrage que J.-P. Chrétien, A. Guichaoua et G. Le Jeune ont consacré à la crise d'août 1988 au Burundi. J.-P. Chrétien ayant souhaité exercer son droit de réponse, nous lui donnons ici la parole et considérons qu'en ce qui concerne Politique africaine, ce débat est clos.

DANS le numéro 37 de *Politique africaine* (1) et dans une plaquette du *CEDAF* (2) F. Reyntjens s'en prend à une « école historique burundo-française » (3) apparemment responsable de tous les malheurs du Burundi.

Curieuse critique du *Cahier* (4) publié en avril 1989 par le Centre de recherches africaines sur la crise burundaise : un montage à partir de quelques phrases tirées pour l'essentiel de 7 de mes pages sur 214 ; l'évacuation de A. Guichaoua et de G. Le Jeune traités comme

des figurants de « mon équipe », un mépris magistral pour les témoignages des paysans interrogés à Ntega et Marangara (sans doute indignes d'être comptés au rang d'informateurs, puisqu'il paraît que nous n'aurions rencontré que des officiels tutsi ?), des guillemets accolés à des slogans qu'on serait bien en peine de retrouver sous ma plume (du genre « c'est la faute aux Hutu » ou « c'est la faute aux colonisateurs), des insinuations sur un prétendu silence de ma part devant les massacres de 1972, sans prendre la